

Bulletin d'histoire politique

Louis Balthazar, Louis Bélanger, Gordon Mace et collaborateurs. Trente ans de politique extérieure du Québec, 1960-1990. Sillery, Centre québécois de relations internationales/Éditions du Septentrion, 1993. 412 p.

Martin Pâquet

B
H
P

Volume 2, numéro 3, hiver 1994

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1063409ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1063409ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association québécoise d'histoire politique

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Pâquet, M. (1994). Compte rendu de [Louis Balthazar, Louis Bélanger, Gordon Mace et collaborateurs. Trente ans de politique extérieure du Québec, 1960-1990. Sillery, Centre québécois de relations internationales/Éditions du Septentrion, 1993. 412 p.] *Bulletin d'histoire politique*, 2(3), 47-50.
<https://doi.org/10.7202/1063409ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 1994

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

é
rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

la partie traitant de la politique, le chapitre sur les autochtones, qui replace cette question dans sa perspective historique, est novateur.

L'aventure comportait plusieurs écueils auxquels ses promoteurs n'ont pas toujours échappé. Les chapitres, en dépit de la volonté de travailler à partir d'un plan commun, sont d'inégale valeur. Le lecteur reste parfois sur sa faim, il attendait plus d'une telle brochette de spécialistes qui sont parmi les meilleurs du Québec. Signalons au passage quelques erreurs qui n'ont pas leur place dans un ouvrage sérieux et universitaire: l'université McGill n'a évidemment pas été fondée en 1929, mais en 1829 (p. 542) et, à la page 483, il s'agit de Donald Gordon, président du Canadien National, et non de Donald Crump (on a probablement confondu Donald Gordon du Canadien National avec Norris Roy Crump, président du Canadien Pacifique). Ce qu'il manque surtout à cet ouvrage, c'est une conclusion qui aurait fait le lien entre tous ces chapitres. Son grand mérite, cependant, est de faire le point sur la société québécoise.

Jocelyn Saint-Pierre
Responsable du Service
de la reconstitution des débats
Bibliothèque de l'Assemblée nationale

Michel Lemieux, VOYAGE AU LEVANT. DE LAWRENCE D'ARABIE À LÉVESQUE, Québec, Les éditions du Septentrion, 1992.

Au premier abord, le lecteur reste sceptique. Que peuvent avoir en commun René Lévesque et Lawrence d'Arabie? Mais après quelques pages, on voit où l'auteur veut en venir. Par l'entremise de ces deux personnages hors du commun, il nous fait le récit de son voyage intérieur et de son voyage au Moyen-Orient. Le livre de Lemieux est un récit de voyage comme on n'en publie hélas plus beaucoup. Dans un style agréable et par de belles images, l'auteur nous entraîne avec lui de la Turquie jusqu'à l'Égypte, des croisades jusqu'à l'État d'Israël. C'est le Proche-Orient qu'il nous décrit, ce lieu historique où la tension politique est encore très forte. À l'occasion, il nous parle de Lévesque. Mais il en parle trop peu. Il faut le regretter, car ce sociologue qui a été, entre 1969 et 1990, responsable du Centre de documentation du PQ, secrétaire de René Lévesque à l'Assemblée

nationale, organisateur de tournées électorales, responsable de sondages électoraux et d'analyses stratégiques, chef de cabinet, conseiller politique, fonctionnaire, en aurait long à dire sur la naissance du Parti québécois, sur son expérience du pouvoir et surtout sur monsieur Lévesque lui-même. Il faut souhaiter qu'il le fasse un jour, car il en a le talent. Voici donc un livre où l'écriture est vive, où les époques et les civilisations s'entrechoquent; un livre dans lequel se manifeste la grande érudition d'un passionné du Proche-Orient.

Jocelyn Saint-Pierre
Responsable du Service
de la reconstitution des débats
Bibliothèque de l'Assemblée nationale

Louis Balthazar, Louis Bélanger, Gordon Mace et collaborateurs. TRENTE ANS DE POLITIQUE EXTÉRIEURE DU QUÉBEC, 1960-1990. Sillery, Centre québécois de relations internationales/Éditions du Septentrion, 1993. 412 p.

Sis à l'Université Laval, le Centre québécois de relations internationales (CQRI) a produit de nombreuses recherches de qualité sur les affaires extérieures. L'ouvrage ici recensé constitue l'un de ses récents fleurons, issu du projet d'analyse des relations internationales du Québec (PARIQ). Sous la direction de Louis Balthazar, Louis Bélanger et de Gordon Mace, *Trente ans de politique extérieure du Québec, 1960-1990* se veut une oeuvre dense, relativement nuancée, défrichant un domaine comprenant une masse de sources disparates et éparées, ainsi que peu d'études globales et synthétiques, telles celles de Shiro Noda, de Paul Painchaud ou de Jean-François Lisée par exemple. Dans un brillant survol historiographique placé en introduction, Balthazar et Mace le soulignent avec justesse. L'équipe du CQRI aborde donc une terre vierge, *where no man has gone before* dirait l'autre, celle de l'étude systématique de la politique extérieure du Québec.

Une approche néo-institutionnaliste de l'État québécois

L'objectif des auteurs « consiste à donner pour la première fois un portrait détaillé de l'activité internationale du Québec » (p. 30). Pour ce faire, ils cernent le comportement gouvernemental

autour des trois moments de la gestuelle étatique en relations extérieures, soit la formulation des objectifs; la mise en place des ressources humaines et matérielles; et l'exécution proprement dite de la politique, par le biais des ententes, des visites, des représentations diplomatiques, des rencontres multilatérales, etc.

Que l'espoir de Louis Bélanger (p. 37) soit comblé. J'ai pris la peine de jeter un coup d'oeil à son chapitre méthodologique. Sur ce point, l'ouvrage correspond à l'une de mes attentes. Lorsque l'on traite de politique, la démarche méthodique importe. Trop souvent en histoire ou en sciences politiques, des auteurs malmènent cet aspect ou l'évacuent de façon rapide dans une introduction factuelle. Ainsi, noyé dans un flot flou d'indicateurs mal cernés, le sens critique du lecteur s'émousse sous la scolastique de l'auteur. L'équipe du CQRI fait plutôt le pari de la clarté, offrant son flanc à la critique. Mieux encore, grâce à l'emploi d'une grille de codage pour le discours gouvernemental, la méthodologie s'avère centrale à l'analyse du corpus et à la compréhension du lecteur. C'est méritoire et c'est à mentionner.

S'inspirant de la thèse néo-institutionnaliste de Stephen Krasner, Bélanger souligne la perspective d'ensemble de l'ouvrage. L'État québécois « est considéré comme un acteur autonome, quoique subissant les contraintes de la société civile et du système international » (p. 38). Cette conception de l'État « en-soi » m'agace un peu. Elle laisse peu de place aux autres acteurs, influant sur l'État et sur le système international. Je pense entre autres aux différents entrepreneurs d'une politique, des organisations aux individus, qu'ils proviennent des mondes des gens d'affaires, des syndicats ou des diverses associations de l'opinion publique. Tous ces intervenants font leur lobby auprès de l'appareil gouvernemental ou agissent parallèlement à celui-ci. Tous vont jouer, à des degrés variables, sur la détermination des objectifs étatiques en politique extérieure. Prendre l'État comme acteur autonome gomme un peu les impacts de ces entrepreneurs, grossit l'importance de l'appareil, et privilégie la charpente des structures au détriment des éléments de conjoncture.

Ces réserves mentionnées, il faut être juste en soulignant une certaine pertinence du choix méthodologique. L'évolution des relations extérieures québécoises durant trente années a permis la constitution d'un corpus considérable de coupures de presse, d'études secondaires, de

sources manuscrites, de documents administratifs. Pis encore, l'incendie en 1982 d'une partie importante du fonds du ministère des Affaires intergouvernementales prive le chercheur d'éléments pertinents pour saisir pleinement ce sujet. Traiter ce corpus forme déjà un travail considérable de dépouillement des sources aux trous documentaires, d'analyse et d'interprétation des résultats. Bien que plus représentative, la perspective pluraliste de la politique extérieure de l'État québécois, couverte sur une période de trente ans, tient plus de la construction de la muraille de Chine que de la conception d'une étude concise dans des limites temporelles et budgétaires réalistes. Étant donné les difficultés d'appréhension du sujet, l'approche choisie s'avère la plus appropriée.

En plus du chapitre méthodologique et d'un autre traitant des organisations internationales, l'ouvrage se divise en fonction des aires géographiques, où se manifestent les relations extérieures du Québec: les États-Unis, la France, les autres pays européens, l'Amérique latine, l'Afrique, l'Asie. Approprié étant donné l'approche des auteurs, le plan géographique permet de mieux détacher les objectifs et les stratégies de l'État québécois comme acteur autonome.

Le *rational choice* dans la cosmogonie de l'*homo ïconomicus*

Soulignons-le avec vigueur, *Trente ans de politique extérieure du Québec* se veut un ouvrage marqué du sceau de la qualité, grâce, en premier lieu, à l'homogénéité de l'ensemble. Le livre ne forme pas un collage de textes disparates. Il s'inscrit plutôt sous le signe du travail d'équipe, sous une problématique d'ensemble très directrice. Les auteurs n'en dérogent point, aspect rare dans ce type de recueil.

Avec brio, à l'intérieur des balises du régime fédéral canadien et du système international, les deux étant au prise avec des mutations profondes, les auteurs identifient les trois grandes tendances de l'action internationale du Québec. La première touche l'accroissement exponentiel de ses activités extérieures tout au long de ces trente années. En plus de s'accroître, ces relations s'élargissent géographiquement. Ne se tenant plus aux seuls États-Unis et à la France, pays toujours privilégiés, les gouvernements du Québec se tournent désormais vers l'Asie, l'Afrique francophone et l'Amérique latine. Enfin, sans surprise, la troisième tendance de la politique

extérieure québécoise se dessine sur la table des secteurs socio-économiques, tels le commerce et les investissements, l'éducation et la culture. Ici, l'État québécois tisse avec ses interlocuteurs des liens. Ces contacts sont transnationaux, le Québec traitant avec des associations privées et des administrations régionales, des questions économiques. Ils sont également internationaux, avec les États souverains, dans le domaine culturel, respectant en cela la Constitution canadienne. À cet égard, l'étude du CQRI confirme un fait reconnu. Lors de la Révolution tranquille, en érigeant l'État du Québec comme moteur du développement assurant le progrès, l'idéologie du rattrapage place au centre de son univers les exigences de l'économie et de la culture dans la formulation de l'action étatique. Encore aujourd'hui, selon la récente cosmogonie de l'État-provigo, le macrocosme se conçoit à l'image de l'*homo iconomicus*. Pour les tenants du *rational choice* dans l'élaboration des politiques gouvernementales, et en particulier dans les relations extérieures, les objectifs sont d'autant plus faciles à élaborer qu'ils peuvent se quantifier aisément. À la lecture de *Trente ans de politique extérieure au Québec*, un refrain nous revient constamment à l'oreille. Peu importe l'importance des moyens mis en oeuvre, l'action extérieure québécoise se veut rationnelle, branchée directement sur des impératifs internes économiques et culturels.

Sur ce point, j'ai encore des réserves. Tel que présenté ici, malgré les nuances de l'analyse, la politique extérieure québécoise apparaît comme une série d'interventions mécaniques sans grand jeu entre les acteurs, mues constamment par la rationalité interne, centrées autour des dogmes de la foi économique et de la culture, où l'efficacité de l'action se mesure à l'aune du progrès accompli. À de multiples reprises, les dynamiques de la Société civile et des autres secteurs d'activité étatique, l'évolution des conjonctures interne et externe, ainsi que les intervenants impliqués vont influencer sur la politique gouvernementale. Tous ces aspects témoignent d'une situation beaucoup plus complexe que celle de la grande marche en avant du progrès du Québec. Bien que conscients des limites de leur travail, l'équipe du CQRI occulte certains éléments de cette complexité, en se repliant sur l'État provincial et sur la rationalité des choix économiques et culturels.

En voici des cas. À l'extérieur de l'État québécois, d'autres institutions peuvent expliquer l'établissement de réseaux et les stratégies du

Québec sur la scène internationale. Personne ne semble avoir noté les chemins similaires empruntés par l'activité missionnaire de l'Église catholique canadienne française avant 1960, et par les clercs ministériels de l'économie québécoise par la suite. Les relations avec les États-Unis, particulièrement avec les états de la Nouvelle-Angleterre et de la Louisiane, s'appuyent souvent sur la présence du réseau institutionnel franco-américain. À ce sujet, à l'intérieur des instances étatiques, comment expliquer le silence sur les activités du Département du Canada français d'outre-frontières, organisme du ministère des Affaires culturelles, entre 1961 et 1969? Autre exemple, comme secteur d'activité, prenons l'immigration. Tel que Bélanger l'indique au sujet de la France, l'action gouvernementale en matière d'immigration bénéficie d'une certaine autonomie vis-à-vis de la politique extérieure (p. 152). Néanmoins, l'autonomie ne signifie pas la séparation exclusive des sphères. La volonté d'attirer des migrants francophones ou selon le jargon ministériel, joue dans la mise en place des relations extérieures, notamment lors des années 1960. Durant la décennie suivante, trois ententes fédérales-provinciales sur le contrôle du flux migratoire impliquent la représentation du Québec à l'étranger. De plus, comment comprendre globalement l'intérêt du Québec pour les pays comme Haïti (p. 228), le Chili (p. 226), le Viet-Nam et le Cambodge (p. 303), si l'on effleure à peine l'impact auprès de l'opinion publique québécoise de l'arrivée et de l'intégration subséquente des réfugiés haïtiens et chiliens en 1973, et des *boat-peoples* en 1978-1979? N'oublions pas que ce sont des êtres humains qui font fonctionner toute cette belle mécanique. Le poids de Georges-Émile Lapalme et de Charles de Gaulle pèse lourd dans l'ouverture du Québec au monde, René Durocher l'ayant démontré¹. D'autres intervenants, moins intéressés par certains aspects de la politique extérieure québécoise, peuvent freiner son développement. Je fais ici référence à Pierre Laporte et à Jean-Noël Tremblay, relativement aux missions du Département du Canada français d'outre-frontières chez les Franco-Américains. Enfin, je m'explique mal aussi la seule mention du passage de Paul Gobeil (p. 236), prophète et zéléateur à tous crins de la doctrine économique, au ministère des Affaires internationales.

1. René Durocher, « L'ouverture du Québec sur le monde extérieur », dans Robert Comeau (dir.), *Jean Lesage et l'éveil d'une nation*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1989, pp. 108-115. (Coll.: « Les leaders politiques du Québec contemporain »)

Autres points prêtant flanc à la critique. Si le choix du *terminus a quo* me semble approprié, soit l'accession au pouvoir des libéraux de Jean Lesage, relançant l'action extérieure du Québec, le point d'arrivée le semble moins. Est-ce 1989 (p. 342), avec la fin du troisième mandat de Robert Bourassa? 1990, comme l'indique le titre en couverture? 1991 avec l'énoncé de politique gouvernementale (p. 20)? Dans l'élaboration d'une doctrine comme celle de la politique extérieure du Québec, les mutations de l'orientation peuvent constituer de bonnes césures. Pour clore la dernière période, dite de maturation, un repère temporel précis et justifié s'avère nécessaire.

Une dernière critique, enfin. Comme historien, rien ne m'agace autant que cette propension des spécialistes des sciences sociales à vouloir reproduire dans le passé les référents du présent. Quand comprendra-t-on qu'il n'existe pas de Québécois dans son sens actuel sous le Régime anglais (p. 66), hormis les habitants de la ville de Québec?

Qui aime bien, châtie bien. Sous maints aspects, le travail du CQRI possède les défauts de ses qualités. S'inscrivant dans l'approche néo-institutionnaliste, où toute décision se veut rationnelle, sinon quantifiable, *Trente ans de politique extérieure du Québec* présente un portrait somme toute assez exhaustif, à la finesse analytique certaine, jointe à la rigueur du politologue. À cet égard, l'équipe du CQRI gagne en partie son pari, apportant ainsi une certaine contribution à la somme de connaissances sur l'État québécois depuis la Révolution tranquille. C'est bien là son grand mérite.

Martin Pâquet
Université Laval
Collège Glendon

COMPTE RENDUS

COLLOQUE « IDENTITÉ ET MODERNITÉ AU QUÉBEC »

par Michel Sarra-Bournet

Dans sa présentation, **Mikhaël Elbaz** a situé la problématique du colloque dans le contexte actuel. Les mutations du monde contemporain, ses grandes migrations, ses identités polycentristes, ses fluctuations frontalières, nous interpellent, et nous obligent à nous interroger sur la modernité au Québec.

La conférence inaugurale, prononcée par nul autre que **Alain Touraine**, consistait en une critique de la modernité, du concept et de sa réalité. En effet, dans une magistrale déconstruction de la modernité, il a remis en question des dichotomies, comme la tradition par opposition à la modernité, et aussi des phénomènes, comme la dissociation de l'individu et du social, ou de la subjectivité et de l'objectivité, que nous prenons trop souvent comme des prémisses. Tout cela, comme la vision des classes supérieures et inférieures, doit être revu afin de nous permettre de comprendre la réalité contemporaine dans laquelle on n'est plus « up » ou « down », mais bien « in » ou « out ». Comment dans les conflits culturels et sociaux qui nous hantent, réintroduire la médiation politique? N'y aurait-il rien en dehors du GATT et du nettoyage ethnique? Selon lui, c'est la question qui devrait nous préoccuper.

Kenneth McRoberts nous a ensuite présenté un important exposé sociographique sur l'utilisation de la théorie de la modernisation dans l'étude du Québec d'après-guerre. Citant Hugues, Falardeau, Heinzman, Lavoie, Latouche, Bourque, Duchatel et d'autres, il a tenté de comprendre, malgré les nombreuses critiques, les raisons du succès d'une thèse qui n'a jamais réellement été délogée.

La communication d'**André-J. Bélanger** a introduit la variété à l'intérieur même de la modernité. L'histoire enseigne que chaque pays a accédé d'une façon particulière à la modernité, et que le Québec n'a pas fait exception à cette règle. Ce qui l'a distingué, c'est l'origine extérieure, « étrangère », des éléments de modernité qui l'ont pénétré. Cette société n'était donc pas si fermée avant 1960, qui n'est pas